

Du Haut de la Tour

Bulletin Municipal

Octobre 2023
n° 105

P. 2



Travaux à la tour

P. 8



L'actu en bref

P. 10



Fondation
du Patrimoine

P. 11



Containers semi-enterrés

P. 13



Jeunesse et
petite enfance

P. 17



Le COSM

P. 23



Photovoltaïque





Chères Saint-Martinoises,
Chers Saint-Martinois,

Après une belle saison estivale, riche de temps festifs, l'heure de la rentrée est sonnée !

L'été 2023 n'aura été guère plus clément pour la nature et pour les Hommes que 2022.

Dès mars, comme l'an dernier un arrêté préfectoral restreignait nos usages d'eau. Les quelques pluies de juin avaient rechargé les nappes et levées pour un temps les restrictions avant qu'elles ne reviennent plus fortes encore, avec un passage au stade crise en août ; nous interdisant totalement d'arroser (entre autres) le stade municipal.

Ces restrictions interviennent de plus en plus tôt pour être levées de plus en plus tard et la vallée du Colostre est la première à être touchée par la sécheresse et donc des arrêtés. Même si nous devons nous adapter au réchauffement climatique et aux situations de tension sur nos réseaux d'eau potable aussi (puisque certaines maisons ne sont alimentées que par forage), il serait important que soit analysé plus au cas par cas, les mesures d'interdiction et leur application. Pussions-nous être collectivement solidaires sur l'eau à l'échelle régionale, plutôt qu'au bassin versant.

J'ai à plusieurs reprises échangé sur la question avec les sous-préfets, j'espère être entendue prochainement, plus particulièrement sur la question de la fontaine.

L'école du village accueille désormais les élèves d'Esparron, ceux-là même qui étaient déjà à la crèche.

Même si l'effectif est légèrement à la baisse, notre école se porte bien, de nombreux projets sont portés par l'équipe enseignante et les agents communaux sont engagés pleinement dans leur mission. Ils sont un maillon essentiel au bon fonctionnement de l'école publique. Nous avons fait le choix de changer de traiteur et c'est maintenant « Terres de cuisine », installé à Manosque, qui prépare les repas des élèves.

Pour les collégiens, lycéens, l'augmentation du tarif du transport scolaire sera compensée par la commune qui a délibéré dans ce sens le 21 septembre (toutes les modalités seront précisés aux bénéficiaires).

Les travaux de confortement de la tour sont engagés, le relais a été transmis à l'agglomération et bientôt les contrefiches de stabilisation seront installées (provisoirement pour sécuriser la zone, le temps des travaux).

Enfin, je souhaiterais féliciter très chaleureusement notre équipe Saint-Martinoise, qui vient de se hisser sur le podium du championnat départemental des clubs à pétanque. Vous portez haut les couleurs du club et du village.

Votre équipe municipale travaille et reste mobilisée pour le village et les projets que nous avons évoqué prennent maintenant forme. Bien d'autres choses restent à faire, à construire, à améliorer. Nous nous efforçons d'avancer avec les finances disponibles, les subventions obligatoires pour pouvoir les réaliser. Nous sommes aussi attentifs aux projets de territoire avec notre agglomération, le parc du Verdon et le Département.

Merci à toutes et tous, je vous souhaite un bel automne, dans notre si beau territoire.



Laurence Dépieds

Aménagements et Urbanisme

Travaux de la tour de l'horloge

En préambule, il est difficile de résumer un document de 144 pages en quelques lignes... Même en allant à l'essentiel, il sera difficile de faire court. Si vous le souhaitez, le dossier d'études est consultable en mairie.

Au cours des siècles, la tour a subi quelques transformations. On note la disparition du crénelage, des déplacements des niveaux de planchers en bois, mais surtout la création d'ouvertures sur le côté sud.

La tour repose à l'extrême sud-ouest du plateau, composé de plaques calcaires qui reposent sur une épaisse couche de marne. Elle présente un pendage d'est en ouest de 6% (orientation d'un plan, d'une surface)

Le diagnostic sanitaire de la tour a révélé de nombreuses fissures, principalement sur les parties basses et les façades sud et est. L'étude structurelle confirme une déformation de l'édifice, à la fois par un phénomène de tassement et de basculement, le point dur étant l'angle nord-est de la tour. Sur la façade sud, on constate une grande fissure traversante sur les 2/3 de la façade, Sur la façade est, une autre fissure fait la moitié de la tour. Son couronnement présente un risque important de chute de pierres.

Les analyses montrent que le plateau calcaire où repose la tour n'est plus stable. De multiples fissures sont visibles sur les flancs ouest et sud. Le plateau se retrouve ainsi divisé en une multitude de morceaux déconnectés les uns des autres. L'écoulement naturel de l'eau provoque une érosion de la couche de marne et engendre un risque de rupture de la couche calcaire.

Enjeux des travaux

- ⇒ Reconstituer le monolithisme de l'ensemble calcaire
- ⇒ Rétablir une portance suffisante dans les marnes argileuses
- ⇒ Reconstitution du monolithisme de la partie basse de la tour
- ⇒ Traiter les instabilités rocheuses
- ⇒ Etablir un système de drainage
- ⇒ Créer des aménagements annexes de traitement du ravinement.

Réunions publiques

Depuis le retour des études, nous vous avons déjà réuni pour vous exposer la situation.

Une nouvelle réunion publique a eu lieu le **mardi 19 septembre à 18h**, en présence de l'architecte du patrimoine qui pilote les travaux pour la société Architecture et héritages. Démarrage des travaux prévus la 1^{ère} semaine d'octobre.



Lors de la première réunion publique

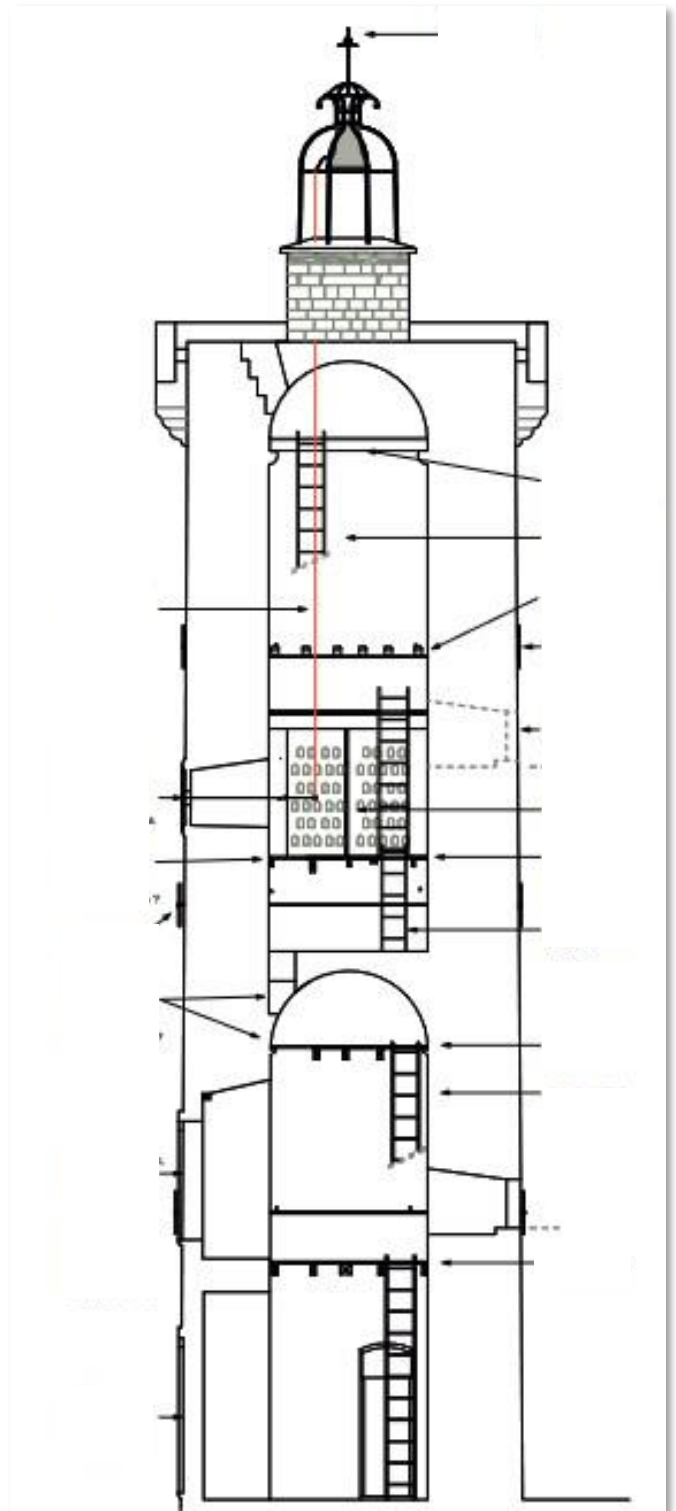


1^{ère} phase : les travaux d'urgence

- Renforcement des structures par des tirants
- Régénération des maçonneries
- Calfeutrement des fissures et ceinturage de la partie basse.
- Décroustage et curage du plateau
- Création de 2 contrefiches sur les façades nord et est, fondées sur des massifs béton et micropieux verticaux et inclinés.
- Création de chainages provisoires sur 4 niveaux par tirants métalliques
- Etalement du linteau de la façade sud
- Création d'un mur de briques pour bouchonnement de la baie

2^{ème} phase de travaux structurels : Stabilisation définitive

- Réalisation d'une paroi de confinement de type paroi clouée sur les fronts rocheux
- Renforcement des marnes argileuses par injections
- Consolidation du rocher par clouage des blocs et injection de comblement.
- Dépose des murs maçonnés bâtis et mise en place d'une paroi clouée.
- Consolidation des couches marneuses profondes par injection.
- Chaînage métallique interne par tirants forés inox et massif d'angle en béton armé inox en partie basse.
- Rejointoiements des fissures
- Remaillage des maçonneries
- Frettage des murs en maçonnerie par joncs transversaux en fibre de verre scellés à l'époxy à l'angle sud-ouest
- Dépose des maçonneries des bouchements des baies Sud rez-de-chaussée et R+1
- Remplacement du linteau baie sud R+1
- Création d'un voile de contention en béton armé



- Consolidation du rocher par injection de comblement
- Dépose de maçonnerie pour la paroi clouée
- Consolidation du rocher par injection dans la couche marneuse
- Consolidation des arases du crénelage de l'âge de la tour
- Mise en sécurité des échelles.

Coût des travaux

N°	DESIGNATION DES ARTICLES	TOTAL en €
PHASE 1		
<i>Installation de chantier</i>		
1	Panneau de chantier	
2	Roulotte de chantier	
Branchement de chantier :		
3	-en eau	
4	-en electricité	
5	Clôture de chantier	
Total H.T Installation de chantier		10 250,00 €
Travaux de Maçonnerie -Pierre de taille - GO		
6	Création deux contrefiches connectées aux façades nord et est, formées par profils acier type HEA assemblés par boutonnage et fondées sur massifs béton (9t/contrefiche)	
7	La réalisation des micropieux sera par carottage au niveau du rocher et par forage dans les couches profondes. (22 micropieux sur 15m)	
6	Création de chaînages externes provisoires sur quatre niveaux par tirants métalliques, équerres de fixation en profils acier type HEA soudés et suspendues. Les équerres de l'angle sud-ouest seront suspendues au couronnement de la tour et les autres contrefiches	
8	Etalement par chevalement des grandes baies RDC et R+1	
8	Création d'un mur en maçonnerie de brique hourdée au ciment pour bouchement de baie, compris démontage de la vitrine existante :	
9	Création d'une sapine d'accès interne au premier étage	
10	Enlèvement collinage et évacuation des déchets	
Total H.T Travaux de Maçonnerie -Pierre de taille - GO		381 565,00 €
TOTAL HT =		391 815,00 €
T.V.A. 20,00% =		78 363,00 €
TOTAL GENERAL T.T.C. =		470 178,00 €

N°	DESIGNATION DES ARTICLES	TOTAL en €
PHASE 2		
<u>Installation de chantier</u>		
1	Panneau de chantier	
2	Roulotte de chantier	
Branchement de chantier :		
3	-en eau	
4	-en electricité	
5	Clôture de chantier	
Total H.T Installation de chantier		13 750,00 €
<u>Installation particulières de chantier</u>		
6	Echafaudage de pied extérieures	
7	Escalier	
8	Sapine	
9	Protection de sols	
10	Clôture de chantier	
Total H.T Installation particulières de chantier		32 700,00 €
Travaux de Maçonnerie -Pierre de taille - GO		
Rocher niveau haut :		
11	Consolidation du rocher par clouage des blocs	
Rocher niveau bas et marne :		
12	Consolidation du rocher par clouage des blocs	
13	Création de chaînages métalliques internes par tirants forés en inox et massifs d'angle en béton armé inox sous parement :	
14	Rejointoiement sur les murs maçonnés	
15	Coulinage au coulis de chaux des fissures sur les murs maçonnés	
16	Remaillage des maçonneries désorganisées / dégradées en façade	
17	Frettage de mur en maçonnerie par joncs transversaux en fibres de verre scellés à la résine époxy : partie basse de la tour dans l'angle sud-ouest	
18	Dépose par passes des maçonneries de bouchement des baies et création de murs en maçonnerie de moellons grossièrement équarris hourdés au mortier de chaux pour la baie Sud RDC	

N°	DESIGNATION DES ARTICLES	TOTAL en €
19	Dépose par passes des maçonneries de bouchement de baie par l'extérieur et création de murs en maçonnerie de moellons grossièrement équarris hourdés au mortier de chaux (derrière mur en brique créé en phase des mesures conservatoires) pour la baie Sud R+1	
20	Remplacement de linteau dégradé en bois massif, compris étaie provisoire	
	Semelle filante pour voile de contention	
21	- Terrassement semelle cis remblai	
22	- Béton de propreté	
23	- Béton de semelles	
24	- Coffrage de semelles	
25	- Armatures HA	
26	Création d'un voile de contention en béton armé sur semelle filante avec parement externe maçonné en gros moellons	
27	Parement externe maçonné en gros moellons	
28	Dépose des contrefiches (réalisées en phase 1) et frettages provisoires externes	
29	Consolidation des couches marneuses profondes par injections : Provision	
30	Comblement en gros béton	
28	Enlèvement coltinage et évacuation des déchets	
	Total H.T Travaux de Maçonnerie -Pierre de taille - GO	590 110,00 €
	TOTAL HT =	636 560,00 €
	T.V.A. 20,00% =	127 312,00 €
	TOTAL GENERAL T.T.C. =	763 872,00 €

	TRAVAUX
PHASE 1	391 815,00 €
PHASE 2	636 560,00 €
Montant H.T Travaux =	1 028 375,00 €
T.V.A. 20,00%	205 675,00 €
Montant T.T.C Travaux =	1 234 050,00 €

Valeur Avril 2023

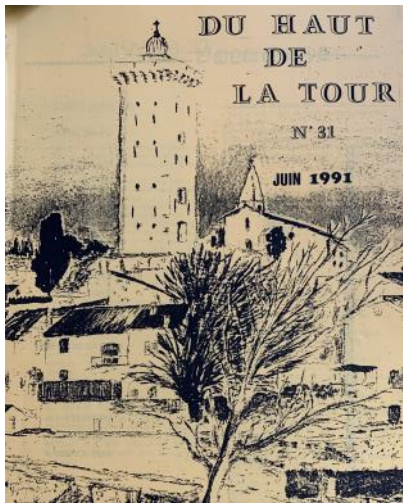
Coût des travaux

A ce coût de travaux, il faut ajouter la mission de maîtrise d'oeuvre ainsi que la dernière étude de sol nécessaire à l'implantation des contrefiches, réalisée à la fin du mois de juin.

DLV Agglo a repris le dossier et validé son aide financière.

Pour mettre en oeuvre tout cela, nous avons obtenu le fonds de prévention des risques naturels majeurs dit fonds Barnier qui financera à hauteur de 50 % de l'enveloppe totale les travaux et études et à 100% les frais de relogement. Ceci car nous avons été entendu par la Préfecture dans nos demandes.

Maîtrise d'oeuvre Bureau Architecture et héritage	Phase 1 : 10 416.40 € TTC Phase 2 : 16 110€ TTC
Etude de sol Bureau Aegis	43 188€ TTC



Que devient le musée ?

Pendant toute la durée des travaux, le mobilier archéologique du musée, propriété de l'Etat, sera conservé dans les réserves archéologiques des Milles à Aix-en-Provence.

Avant leur retour dans son écrin le rez-de-chaussée de la tour. Peau neuve sera fait pour accueillir à nouveau notre « plus petit musée gallo-romain » de France.

En ce matin du 14 septembre, c'est le plus imposant mobilier qui a été déplacé afin de permettre l'évacuation de celui que nous appelons toutes et tous : Constantin !

Modification du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles

La commune a obtenu que soit modifié le PPRN, pour passer une partie des parcelles classées en zone rouge (risque incendie de forêt) du secteur Pauron en zone bleue, permettant ainsi les constructions sous conditions.

Le projet de modification est consultable en mairie ou sur le site des services de l'état du département

(<http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr>) . In fine il sera soumis à l'approbation du CM.



La sortie du couvercle du sarcophage



DLVAGGLO vous propose le Festival OH !

Jeudi 26 octobre

Journée dédiée au spectacle vivant à destination des tout petits.
Le programme de la journée sera diffusé très prochainement



14 octobre de 9h à 12h

Salle polyvalente de Saint-Martin-de-Brômes

Séance de travail dédiée à la transition énergétique, les paysages et la biodiversité. Il s'agira de confronter les divers enjeux mis en évidence lors des temps de travail en concertation et lors du travail avec les acteurs institutionnels.

Les Amis du Colostre

L'association vous propose un repas musical
Le mardi 17 octobre 12h00
Salle polyvalente
Contact réservation Lucie Gossmann

Noël

Le père Noël se déplacera pour les cadeaux aux enfants du village le **samedi 16 décembre** dans la salle polyvalente
Les informations en page 14

Plan paysage et concertation citoyenne

DLVAgglo a engagé en décembre, un plan de concertation autour du sujet de la transition énergétique avec l'enjeu de préserver nos paysages et leur biodiversité. Le sujet est de réussir l'implantation de parc photovoltaïque sans impacter notre territoire.

Le prochain atelier se déroulera à Saint-Martin et a pour thème : « *produire une carte citoyenne préconisant les secteurs dans lesquels les projets seraient acceptés* ».

RDV salle polyvalente

Le samedi 14 octobre de 9h à 12h

Toutes les infos ici
<https://www.dlva.fr/ppte-dlvagglo/>

La bibliothèque

Maison des Associations

Place de la libération

Rdv tous les jeudis

de 15h à 18h

04 92 76 41 23

HALLOWEEN

L'APE vous donne rdv le **Samedi 29 octobre**
Sur la place du village pour un effrayant Halloween

Commémoration du 11 novembre 2023
Rdv à 10h30 sur la place du village



La crèche



Si vous souhaitez inscrire votre enfant à la crèche, ou réaliser une pré-inscription. Vous pouvez passer à la crèche, pour le dossier santé, puis effectuer votre dépôt de dossier administratif en mairie
Merci.



Culture Tourisme

« 16 juin 1944 et autres crimes de guerre en Haute-Provence »

Le 14 juin, une trentaine de Saint-Martinois était réunie dans la salle polyvalente pour écouter le professeur émérite Jean-Marie Guillon, de l'université d'Aix-Marseille.

Pendant plus d'une heure, il a évoqué l'arrivée à Riez, des 15 jeunes, venant du Var. Ils ont été arrêtés, puis transférés à Allemagne où ils ont assisté à l'exécution de 6 hommes dont le maire par des « Brandebourgeois ».

Lors de leur transfert vers Saint-Martin, ils sont assassinés dans le vallon des Bayles. Les corps seront découverts le 19 juin par Clément Charabot.

Le même jour, Arsène Burle, qui était dans le maquis, inquiet pour sa mère, revient dans le village. Il est pris, et assassiné entre Gréoux et Valensole.

Enfin, Marius Monti, jeune cannois, qui se cachait dans une ferme entre Saint-Martin et Valensole est capturé, torturé et tué dans le vallon de Peire Amare.

Les « brandebourgeois », responsables du massacre, sont des jeunes français fanatiques, souvent membres du PPF (le parti collaborationniste de Jacques Doriot), ou des membres des milieux marseillais. Ils agissent en dehors des tribunaux militaires, par la liquidation des maquisards sur place dans le but de faire régner la terreur. Ils sont responsables de centaines d'assassinats dans le Sud-Ouest, en Provence puis en Alsace.

Le professeur Guillon élargira le cercle de ces massacres commis par des français vers d'autres communes. Il évoquera également l'avancée de la libération de la Provence.

Un pot sympathique clôturera cette passionnante conférence.



Cérémonies du 16 juin



L'auditoire attentif

Hommage à Marius Monti

Marius Monti vient de Nice. Il est caché dans le grenier d'une ferme près de Valensole. Il est découvert. Les « brandebourgeois » lui tirent dans les jambes. Ils le torturent pour le faire parler. Il sera abattu au pied d'un amandier dans le vallon de Peire Amare. Une stèle y honore sa mémoire.

Laurence Dépieds, accompagnée d'une partie de son conseil municipal s'est rendue sur place pour honorer sa mémoire.

Un grand merci à Magali Mattei, qui entretient la stèle afin que Marius Monti ne devienne pas « l'oublié du vallon ».

Hommage aux jeunes assassinés au vallon des Bayles

Les cérémonies se sont ensuite prolongées en présence d'élus des communes du Var, des familles des résistants, de Marcel Gossa, conseiller départemental.

Mme le maire a déposé une gerbe place Arsène Burle, sous la plaque commémorant l'assassinat de ce résistant le 16 juin 1944.

Les participants se sont ensuite dirigés vers le vallon des Bayles, lieu du massacre collectif.

Après un bref discours rappelant les circonstances du massacre mais aussi promettant de ne pas oublier la barbarie de ce crime, les élus ont déposé des gerbes de fleurs. Une minute de silence et « la Marseillaise » ont clôturé cette émouvante manifestation.

Nous remercions les nombreuses personnes qui se joignent à ces commémorations.



Brocante du 14 juillet

Un peu moins de participants cette année. Sans doute parce que la date tombait un week-end prolongé et qu'une partie de nos exposants habituels était partie guincher à des mariages ...

Malgré tout, la bonne ambiance traditionnelle était là.

Les chineurs furent au rendez-vous et ont pu faire de bonnes affaires. Les exposants sont repartis satisfaits.

Rendez-vous l'année prochaine !



► Bulletin de don



► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Tour de l'Horloge à Saint-Martin-de-Brômes

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 6 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87822
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

la Tour de l'Horloge à Saint-Martin-de-Brômes

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 76% du don dans la limite de 60 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 6% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Fondation du Patrimoine

Au printemps, la commune a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine.

Nous avons déjà travaillé à plusieurs reprises avec la Fondation du Patrimoine, que ce soit pour l'église, la grande fontaine ou le lavoir...

Il nous a donc semblé tout naturel de continuer le chemin avec cette association pour financer la sauvegarde de la tour.

L'idée est simple : La FP met à notre disposition son savoir-faire, son réseau, son site internet...

C'est un acteur de référence dans la sauvegarde du patrimoine depuis plus de 25 ans.

Elle est aussi la première marche vers la désignation du dossier de notre tour au loto du Patrimoine organisé par la mission Bern.

Comment donner :

En direct sur le site : [Tour de l'Horloge Saint-Martin-de-Brômes \(fondation-patrimoine.org\)](http://Tour de l'Horloge Saint-Martin-de-Brômes (fondation-patrimoine.org))

En flashant le QR code, vous arrivez directement sur la page dédiée sur le site de la Fondation.

Par courrier en adressant votre don avec le bulletin de souscription ci-joint, que vous pouvez découper.

Nous souhaitons adresser tous nos remerciements à nos généreux donateurs et nos remerciements vont également vers le Comité des fêtes qui a reversé l'intégralité de la tombola de la fête pour notre tour.

FONDATION



DU PATRIMOINE



Implantation d'un composteur au village

Nous vous l'avions annoncé dans le bulletin de juin, un composteur collectif destiné aux habitants du village sera installé à l'automne, dans le jardin de la maison des associations.

Le dépôt sera ouvert à tous les habitants du village et sera animé pour son bon fonctionnement par le maître composteur de DLVAgglo : Coraline Depys et des référents communaux.

Les personnes intéressés doivent se pré-inscrire en mairie auprès de Myriam Matowski. Nous vous inviterons à l'installation des composteurs et ce jour là nous vous remettrons votre bio seau.

Merci de votre investissement pour ce projet.



Implantation projetée des composteurs



Pose des containers

Changement des points d'apports volontaires tri et déchets ménagers

Les travaux d'aménagement des containers semi-enterrés à l'entrée du village (côté Allemagne) sont enfin réalisés.

Ce chantier était pour nous tous une évidence. En effet, ces travaux concilient : embellissement de l'entrée du village, accessibilité du dépôt des recyclages et volume de containers d'ordures ménagères plus important.

Cet aménagement efficient a été pensé afin de permettre la création de stationnement supplémentaire.

Enfin, il nous faudra attendre 2024 afin que tout soit bien stabilisé pour mettre en place le revêtement de sol et les aménagements aux abords.

Cela en incluant également la plantation d'un ou deux arbres selon les possibilités.

A souligner que les containers ont été financé intégralement par DLVAgglo pour un montant de 25 000€. Leur pose a également été financé par DLVAgglo. La commune a pris en charge le terrassement pour 17 000€.



Jeunesse, école et petite enfance

L'ÉCOLE

C'est la rentrée !

Cette rentrée scolaire 2023, signe la première du regroupement pédagogique intercommunal avec Esparron-de-Verdon.

Nous accueillons 4 petits élèves venus de cette commune voisine et espérons que de nombreux suivront.

Ces élèves ont fréquenté pour la plupart notre crèche communale. Et au vue de cette fréquentation nombreuse d'Esparron à la crèche du village ; c'est en toute logique que nous avons pensé qu'il était important de se regrouper avec cette commune.

Ce regroupement a été validé par les instances et nous nous réjouissons de pouvoir tisser des liens entre nos communes.

A noter que la commune d'Esparron participera au financement de l'école.



Jour de rentrée, les premiers conseils de la nouvelle directrice

Nouvelle direction à l'école

Saluons l'arrivée dans notre école de Mme Nathalie Stievenart, qui prend le poste de directrice en remplacement de Mme Brigitte Roussel partie en retraite bien méritée. Souhaitons-lui une belle réussite dans ses nouvelles fonctions.

Des projets sont déjà formalisés avec la commune (décor de peinture sur le mur de l'école, découverte du patrimoine, temps d'échange sur la citoyenneté et les élus...).

A toutes et tous, grands et petits, équipe enseignante et municipale, maternelle et primaire, un bon travail et une belle année scolaire, placée aussi sous le signe du plaisir d'apprendre.

Une belle retraite !

En juin, Brigitte Roussel, directrice de l'école a acté son départ en retraite.

Après de nombreuses années à la tête de notre école, et à l'enseignement des primaires, l'heure du départ sonne comme un grand changement. C'est à l'occasion de la belle fête de fin d'année que nous avons pu la remercier de son travail.

Toute l'équipe municipale (élus et agents) lui souhaite une belle retraite, faite à n'en pas douter de très nombreuses randonnées.

Brigitte, nous te souhaitons une belle, heureuse et longue retraite !



Remerciements à Brigitte Roussel, lors de la fête de fin d'année organisée par l'APE

Mercredi 25 octobre
Gréoux-les-Bains
Jeudi 26 octobre
Saint-Martin-de-Brômes
Vendredi 27 octobre
Montagnac-Montpezat
Samedi 28 octobre
Le Castellet

Festival gratuit 0-6 ans
Spectacles sur réservation
Animations en accès libre

Plus d'informations sur dlva.fr
ou 04 92 70 34 00

OH!
LE FESTIVAL
CULTUREL DES
TOUT-PETITS

Jeudi 26 octobre

SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES

LE SPECTACLE | SUR RÉSERVATION

LE CROQUELUNE

SPECTACLE IMMERSIF

🕒 À 9H30 ET 15H - DURÉE 30 MIN

📍 SALLE POLYVALENTE, PLACE DE LA LIBÉRATION

😊 JUSQU'À 5 ANS

LES ANIMATIONS | ACCÈS LIBRE

« DISPOSITIF SONORE »

ESPACE SONORE ET MUSICAL POUR LES PARENTS ET
LES ENFANTS

🕒 TOUTE LA JOURNÉE

😊 JUSQU'À 6 ANS

PAR ICI L'ESCOMPETTE

MANÈGE À PÉDALES TOUT EN CHANSONS ET POÉSIE

🕒 DE 10H À 12H ET DE 14H À 16H

😊 À PARTIR DE 10 MOIS

PROMENADE AVEC DOUDOU

AVEC L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

🕒 À 9H45, 10H30, 14H30 ET 15H15

😊 0-3 ANS

GO BABY

AVEC LE CLUB VOVINAM ET L'ASSOCIATION DES
PARENTS D'ÉLÈVES

🕒 TOUTE LA JOURNÉE

😊 À PARTIR DE 1 AN

SENSO'KIDS

AVEC L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

🕒 TOUTE LA JOURNÉE

😊 À PARTIR DE 1 AN

LES TCHOUPIKATS

AVEC LE COMITÉ D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

🕒 À 11H ET 14H

😊 0-3 ANS

LECTURES ET KAMISHIBAI DANS LA MÉDIATHÈQUE

🕒 TOUTE LA JOURNÉE

😊 TOUT PUBLIC

LES PLACES DE SPECTACLES SONT LIMITÉES, PENSEZ À RÉSERVER PAR MAIL [CULTURE@DLVA.](mailto:culture@dlva.fr)
RETROUVEZ LES ANIMATIONS ORGANISÉES PAR DLVAGGLO TOUTE LA JOURNÉE.

PAROISSE INFOS

Une bonne nouvelle !

Nous avons du chauffage pour la messe de Noël ! Notre curé, le père Fernando (Communauté de l'Immaculée Conception) nous a quitté fin août, non pas pour retourner en Colombie, mais pour aller plus près... A Château-Arnoux- Saint-Auban. Il est arrivé dans notre secteur en 2013 et pendant ces 10 années passées ensemble, il s'est toujours montré accueillant, disponible et d'une grande attention pour chacun d'entre nous, malgré l'étendue du secteur. Avec une affinité toute particulière (nous a-t-il confié !) pour notre paroisse de Saint-Martin de Brômes... Merci cher Père Fernando ! Ton rire immense va nous manquer !

Une messe a été célébrée le 26 août à Gréoux par notre évêque pour le départ de nos frères colombiens, messe suivie d'un sympathique apéro dinatoire.

Nous avons sollicité notre nouvel évêque , Mgr Emmanuel Gobilliard pour venir le 11 novembre célébrer la Saint-Martin. Son agenda étant déjà très chargé, rendez-vous est pris pour 2024 !

Bienvenue au père Pierre-Mathieu NDIAYE, originaire du Cameroun qui nous rejoint en septembre, en provenance de Digne.

Nous lui souhaitons la bienvenue .

PS : Le Père Emmanuel et le frère Johnson sont partis aussi pour une autre mission.

A noter que durant les travaux à la tour d'octobre à mi décembre l'église restera fermée pour raisons de sécurité. Merci de votre compréhension



Noël de la Commune



Les plus de 70 ans

La Mairie prépare l'organisation des fêtes de fin d'année. En ce Noël 2023, c'est une nouvelle forme que nous allons proposer au plus de 70 ans avec un repas qui vous sera offert dans la salle polyvalente.

Très prochainement, vous allez recevoir un courrier vous invitant à nous dire votre souhait de participation, merci d'y répondre avant le mardi 31 octobre.

Nouveaux arrivants de plus de 70 ans sur la commune, merci de vous signaler en mairie.

Les enfants

Les plus jeunes recevront leur cadeau le samedi 16 décembre à la salle polyvalente. Un goûter sera également partagé.

Votre enfant a entre 0 et 11 ans (CM2) et n'est pas scolarisé à l'école communale, merci de vous faire connaître en mairie.



Retour sur une exposition 3^{ème} partie Les élus de la commune

Conseil Municipal de 1945 à 1947

Yvan BAUD, Maire
 Raoul COSCA, Adjoint
 Gaston BURLE
 Joseph BURLE
 Emile BURLE
 Camille ANGELVIN
 André ROBERT
 Clément GOUIN
 Charles DEPIEDS
 Marie DEPIEDS née SOLAR (1^{ère}
 femme élue de la commune)

8 septembre 1949 : construction d'un petit bassin pour le rinçage des chiffons.

Conseil Municipal de 1947 à 1953

Charles DEPIEDS, Maire
 Joseph BURLE, Adjoint
 Gaston BURLE
 Raoul SEGUIN
 Gratien BANON
 Emile BURLE
 André ROBERT
 Paul ESMIOL
 Emile ROUX
 Yvan BAUD
 Erment DEPIEDS

8 novembre 1947 : le CM décide de faire inscrire dans le marbre du monument aux morts pour la France, le nom des enfants de la commune morts au champ d'honneur pendant la guerre 39-45.

Conseil Municipal de 1953 à 1959

Charles DEPIEDS, maire
 Emile ROUX, Adjoint
 Gratien BANON
 Joseph BURLE
 Gaston BURLE
 Louis PAYAN
 André ROBERT
 Paul ESMIOL
 Gaston DEPIEDS
 Raoul BURLE
 Raoul SEGUIN

1^{er} septembre 1955 :
 rectification du cours du
 Colostre.



5 avril 1946 : le Conseil Municipal décide d'ériger un monument commémoratif à la mémoire d'Arsène Burle.

Conseil Municipal de 1959 à 1965

Charles DEPIEDS, maire
 Emile ROUX, Adjoint
 Gratien BANON
 Joseph BURLE
 Robert TARABBIA
 André ROBERT
 Gaston BURLE
 Raoul BURLE
 Louis PAYAN
 Gaston DEPIEDS
 Paul ESMIOL

8 avril 1959 :
 goudronnage des
 rues.

11 juillet 1959 : le
 CM décide de
 l'installation des
 compteurs

17 février 1960 : le CM demande à Mr le Préfet l'autorisation de vendre le presbytère.

19 novembre 1960 : vente du presbytère à Mme ROLLAND pour le prix de 4 500 francs.

31 janvier 1962 : projet de construction d'une voie évitant l'agglomération, à la condition que le tracé n'empiète pas sur l'unique place du village.



Conseil Municipal de 1965 à 1971

Charles DEPIEDS, Maire
Joseph BURLE, Adjoint
Gaston BURLE
André BERNARD
André ROBERT
Yvon BANON
Gilbert BURLE
Gaston DEPIEDS
Paul ESMIOL
Robert TARABBIA
Raoul BURLE

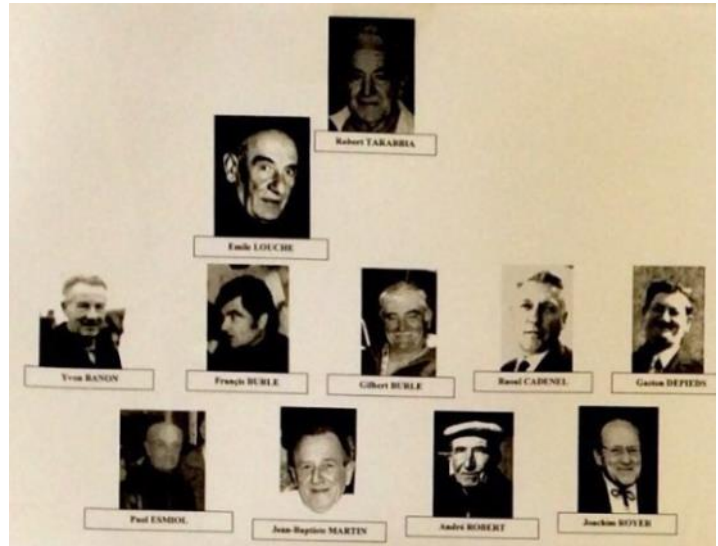
14 octobre 1966 : projet d'agrandissement du cimetière.

3 août 1967 : le Conseil Municipal émet le vœu que le projet de déviation de la route nationale 552, sur la traversée du village soit mis rapidement à exécution.

3 septembre 1976 : le projet de rénovation du village est mis en œuvre. *La commune obtiendra à ce sujet un prix pour les plus beaux toits de France.*

Conseil Municipal de 1971 à 1977

Robert TARABBIA Robert, Maire
Emile LOUCHE, Adjoint
Gaston DEPIEDS
Jean-Baptiste MARTIN
Francis BURLE
Yvon BANON
Joachim ROYER
André ROBERT
Raoul CADENEL
Gilbert BURLE
Paul ESMIOL



Conseil Municipal de 1977 à 1983

Robert TARABBIA Robert, Maire
Emile LOUCHE, Adjoint
Yvon BANON
Raoul CADENEL
Jean-Pierre COSCA
Francis BURLE
Gilbert BURLE
Charles DEPIEDS, élu au bénéfice de l'âge
Gaston DEPIEDS
Jean-Paul DEPIEDS
André ROBERT



29 septembre 1978 : mise en œuvre du projet de construction d'une salle polyvalente et d'un hôtel des postes, et approbation du projet technique sommaire.

4 juin 1977 : mis en œuvre du Plan d'Occupation des Sols.

Conseil Municipal de 1983 à 1989

René BURLE, Maire
Serge HARIVEL, Adjoint
Jean-Luc MARTIN, 2^{ème} Adjoint
Pierre POUPARD
Jean-Pierre COSCA
Roger DELAPORTE
Michel ROBERT
Gavin ZALLU
Marcel RENOUX
Raymond ROBERT
Elisabeth PACINI

12 août 1983, mise en œuvre des travaux d'aménagement d'un logement dans l'ancienne mairie.

En ce début septembre le football reprend, pour les jeunes avec le Groupement Jeunes Durance Verdon, et avec les seniors en D2.

Les problèmes liés aux différents arrêtés Préfectoraux « sécheresse » nous ont grandement compliqué la vie la saison dernière. L'impraticabilité de notre stade nous a obligé de jouer presque tous nos matchs à l'extérieur (je remercie grandement la mairie de Gréoux-les-Bains qui nous a permis d'utiliser le stade Alexis PAYAN).

Malgré cela nous avons réussi à nous maintenir en D2.

Nous pensions avoir réussi à éviter cette année tous ces problèmes, le stade a été réensemencé (bénévolement), mais c'était sans compter sur un nouvel arrêté préfectoral qui depuis le 20 août nous interdit à nouveau l'arrosage du stade.

Comment peut-on nous interdire d'arroser alors qu'à Gréoux, tout est autorisé, et que dans toute la région SUD, on peut « arroser le béton des ronds-points » ?

De ce fait, il nous a été impossible de finaliser la surface de jeu (roulage), puisqu'il faut absolument que le terrain soit humide.

Que va devenir la nouvelle pelouse ?

Quand pourrons nous finaliser les travaux ?

Quand pourrons-nous de nouveau « jouer à la maison » ?

Autant de questions qui viennent s'ajouter, aux autres problèmes liés à notre fédération de tutelle (FFF) qui ne semble pas prendre conscience des difficultés (effectifs et bénévoles en baisse, règlements de plus en plus contraignants, budget financier en forte augmentation, etc...) rencontrées par le football amateur, plus particulièrement dans notre district « rural ».

Pour le moment tout cela n'a pas encore altéré notre passion, mais toutes ces contraintes, deviennent difficiles à gérer.

J'espère que l'esprit de clocher sur lequel s'est toujours appuyé le COSM, nous permettra de continuer à faire vivre le football à Saint-Martin.

Saint-Martinoises, St martinois, nous espérons tous, jeunes et moins jeunes vous voir le dimanche venir encourager les couleurs de notre village.

Il faut rappeler que Saint-Martin est le village le moins peuplé du District des Alpes (04-05) qui possède encore un club de football en activité.

En espérant se retrouver rapidement sur le stade.

Le Président
Alain BURLE



CALENDRIER SENIOR

SAISON 2023-2024

district 2

ALLER (AUTOMNE)				
03/09/2023	<i>coupe</i>	EXEMPT		
10/09/2023	15H	BRIANCON	COSM	
17/09/2023	15H	SISTERON 2	COSM	
24/09/2023	15H	ORAISON	COSM	
01/10/2023	15H	VIVO2	COSM	
08/10/2023	<i>coupe</i>	retard		
15/10/2023	15H	BARCELON-NETTE	COSM	
22/10/2023	15H	COSM	VEYNES	
29/10/2023	<i>coupe</i>	retard		
05/11/2023		COSM	TALLARD	
12/11/2023	14H30	GAP2	COSM	
19/11/2023	<i>coupe</i>	retard		
26/11/2023	14H30	COSM	PEIPIN	
03/12/2023	14H30	USMD 2	COSM	
10/12/2023	14H30	COSM	EMBRUN	
17/12/2023	14H30	VOLONNE	COSM	
		retard		
RETOUR (PRINTEMPS)				
07/01/2023		retard		
14/01/2023		retard		
21/01/2024	14H30	COSM	L'ARGENTIERE	
28/01/2024	14H30	COSM	SISTERON 2	
04/02/2024	<i>coupe</i>	retard		
11/02/2024	14H30	COSM	ORAISON	
18/02/2024	14H30	COSM	VIVO2	
25/02/2024	14H30	COSM	BARCELON-NETTE	
03/03/2024	<i>coupe</i>	retard		
10/03/2024		VEYNES	COSM	
17/03/2024		TALLARD	COSM	
24/02/2024	15H	COSM	GAP2	
31/03/2024	<i>coupe</i>	retard		
07/04/2024	15H	PEIPIN	COSM	
14/04/2024	15H	COSM	USMD 2	
21/04/2024	15H	EMBRUN	COSM	
28/04/2024	<i>coupe</i>	retard		
05/05/2024	15H	COSM	VOLONNE	
12/05/2024	15H	L'ARGENTIERE	COSM	
19/05/2024	<i>coupe</i>			
26/05/2024	15H	COSM	BRIANCON	



Vie associative

LA GAZETTE DU CASC

Voilà septembre revient et notre association reprend son souffle.

Un bilan plus que positif vient démontrer que le CASC vous présente de nombreuses animations pour notre village à l'échelle de nos ambitions.

Les saynètes du mois de mai ont accueilli un nombreux public qui a montré à quel point cette manifestation théâtrale créée par Alain JARRIGE est importante aux yeux de tous.

Mireille, qui pour le plaisir de tous a pu reprendre le flambeau de son mari avec enthousiasme, est cette année secondée par le très talentueux et sympathique Marc Tissier. Cette année encore le très

gros effort des écrivains, des comédiens, des metteurs en scène, des costumières, des décorateurs... et de notre équipe technique plus performante chaque jour a permis de vous présenter un spectacle haut en couleur.

Cette année, ce sont trente écrivains et comédiens qui se sont retrouvés pour nous interpréter des pièces drôles ou émouvantes et une surprise de taille nous attendait, Mireille et la troupe du « Manteau de Brômes » nous présentait de jeunes débutants.

Nos neufs « Grands » de 4 à 12 ans nous interprétaient leur pièce avec beaucoup de talents : « La Révolte des Jouets ». Nul doute que ces jeunes prodiges se retrouveront sur scène plus tard.

Dans la foulée, c'est notre festival « L'ÉTÉ COTE COUR » qui hantait nos journées et j'oserai le dire nos nuits dans le but d'accueillir des troupes venues d'Estoublon, de Forcalquier, de

Pierrevert et de Sainte-Tulle sans oublier bien sûr notre troupe théâtrale du Manteau de Bromes.

Nous n'avons pas la prétention de vouloir jouer dans la cour des très très grands mais tout simplement en respectant vos envies dans une ambiance amicale et chaleureuse et c'est avec un enthousiasme grandissant d'année en année que nos comédiens nous permettent de passer de merveilleux moments en proposant un moment de création, de découverte, de charme et de rire. Cette année ce ne sont pas moins de 450 spectateurs qui sont venus les encourager au cours des 5 soirées de festival et du dire de tous ce fut une très grande réussite.



Toute l'équipe théâtre

Mais septembre c'est aussi le mois où l'on prépare nos projets, la fête de la Saint Martin le 11 novembre où nous reprendrons les animations folkloriques, la procession avec Saint Martin,

soldat de l'armée romaine partageant son manteau, qui a décidé de prendre la religion catholique et est devenu évêque de Tours avant de sillonner la France pour convertir au Christianisme. Sans oublier les succulentes assiettes de midi concoctées par nos bénévoles et les excellents repas du JOCCIANA.

Et bien sûr un final à la salle polyvalente autour d'une sympathique tablée.

Septembre, c'est aussi, tradition oblige la préparation de notre Pastorale.

Vous verrez cheminant dans les rues de notre village, une 30^{aine} de comédiens mis en scènes par Mireille et Marc répéter, répéter et re répéter encore les 4 scènes que nous vous présenterons cette année exceptionnellement le 23 décembre.

Le travail qu'ils accomplissent chaque année est tout simplement remarquable. Ce sont des heures et des heures passées sur site ou dans la salle des fêtes et remerçons ici les rédacteurs des

4 scènes Mireille, Eliane, Françoise, Nicole et Cathy.

Mais le CASC ce sont aussi à longueur d'année des animations permanentes.

- ◇ Le **club de lecture** géré par Monique Bonetti
- ◇ Le club de **Scrabble** géré par Monique Robert-Lacour, tous les **mercredis après midi**
- ◇ La **Gymnastique** gérée par Françoise Cubaud tous les **lundis soir**
- ◇ L'atelier théâtre géré par Mireille Chong tous les lundi soir et mercredi après midi
- ◇ Et encore du nouveau également au CASC avec le **lundi de 17h à 18h**, Mireille qui aura la lourde tâche de nous apprendre des **chants en Provençal** pour la prochaine Pastorale en particulier.
- ◇ Marc, le **jeudi de 10 à 12h** nous initiera au **théâtre** en nous apprenant les bases, les déplacements sur scène, l'occupation de l'espace et bien sur comment poser sa voix.
- ◇ Et enfin et bien sûr les « **Vendredis de Saint Martin** » dont le programme est dans ce bulletin

Certains diront que je me répète, mais tout cela n'est rendu possible que si vous Saint Martinois et habitants de notre belle région, venez nous encourager en participant à nos activités, et en nous soutenant.

Le bénévolat est indispensable pour faire vivre nos associations et la vie même de notre village. Le CASC au travers de ses animations permet des échanges, des réflexions.

Nous voulons vous faire découvrir et partager nos envies et notre motivation, aussi nous vous incitons à nous rejoindre pour nous apporter vos idées et faire grandir notre association, vous êtes les bienvenus.

Je profite également de cette page pour remercier chaleureusement Laurence Dépieds-Matheron et son conseil municipal pour leur aide et leur soutien, la DLVA pour son aide financière, et tous ceux qui nous permettent au travers de nos animations de faire vivre notre merveilleux village de Saint-Martin-de-Brômes .

Enfin, si vous voulez accéder à nos contacts, nos animations, nos projets ou tout simplement apporter vos idées et réflexions, rendez-vous sur notre page Facebook « culture et animations du CASC Saint-Martin-de-Brômes », l'accès au site privé « village de Saint-Martin-de-Brômes » ne nous étant pas autorisé.

Merci à tous

Amitiés associatives de notre formidable association du CASC

Le Président
Jean Luc Martin
07 68 56 91 46
Mail : casc.smdb@gmail.com
Facebook culture et animation du CASC



Remerciements aux metteurs en scène



Vendredi 6 octobre 18h

«Conférence et échanges sur la pollution lumineuse»
Parc Naturel Régional du Verdon,
Une proposition communale

Salle polyvalente - Gratuit

Vendredi 3 novembre 18h

« L'Honneur des Brossarbourg »
pièce de Georges Courteline, par le Manteau de Brômes.
A l'issue de la représentation, nous vous proposerons
d'allerver l'envers du décor en assistant à une répétition.

Salle polyvalente - Gratuit

Vendredi 1^{er} décembre 18h

« BLANQUETTE »
Une tragédie burlesque , d'après « La Chèvre de Monsieur
Seguin » d'Alphonse Daudet, avec Philippe Teton et Elvira
Kirkbride (violon).Spectacle Tout public

Salle polyvalente - 5 euros

Vendredi 5 janvier 18h

« La Main Leste »
de Georges Feydeau, par les comédiens du Manteau de
Brômes.

Salle polyvalente - Gratuit

Vendredi 2 février 18h

Rencontre avec Mireille Barbieri
Romancière installée à Saint-Martin.

Salle polyvalente - Gratuit

Vendredi 8 mars 18h Journée de la Femme

Club du livre de Saint-Martin
Rencontre avec des femmes exceptionnelles

Salle polyvalente - Gratuit

Vendredi 5 avril 18h

«Histoire des Thermes de Gréoux-les-Bains»
par Alain Matheron.

Salle polyvalente - Gratuit

Vendredi 3 mai 21h

Samedi 4 mai 21h

Dimanche 5 mai 16h

Le manteau de Brômes

Vendredi 7 juin 18h

« Le Verdon à Gréoux-les-Bains, hier et aujourd'hui »
par Alain Matheron

Salle polyvalente - Gratuit

Vendredi 5 juillet 2024 18h

« Saint-Martin-de-Brômes des années 80 à nos jours » par
Jean-Pierre Boyer et Jean-Luc Martin

Salle polyvalente - Gratuit

LE COMITÉ DES FÊTES

Chers Saint Martinoises et Saint Martinois,
une nouvelle fois c'est avec un immense sourire
que tous les membres du comité des fêtes vous
remercient pour l'année festive qui vient de
s'écouler.

Un bel été, avec notre fête du village en août
qui en a fait danser plus d'un et plus d'une. Le
groupe *Méphisto* était au rendez-vous sur notre
belle place du village et vous étiez là aussi alors
merci à vous tous. Grâce à notre tombola
organisée lors de la semaine festive, nous
sommes heureux d'avoir pu participer et faire
un beau don pour notre emblématique tour de
l'horloge, c'est une nouvelle fois grâce à vous



que le
village
gardera
son plus
bel édifice.

Un dernier
remercie-
ment à la
mairie et
aux agents
commu-
naux, qui
ont été
présents

pour nous

aider à organiser au mieux la fête.
Une nouvelle année commence, notre
assemblée générale aura lieu le **samedi 30
septembre à 18h30** dans la salle des
associations, nous serions heureux de vous
accueillir et qui sait peut-être que certains
pourraient succomber à la tentation et nous
rejoindre pour encore plus d'événements pour
cette nouvelle année qui arrive.

Avec l'ensemble des associations nous vous
promettons une
année riche en fes-
tivités.

Bien à vous tous

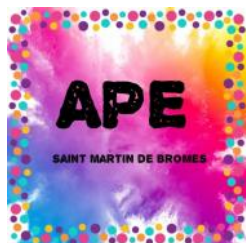
Le comité des fêtes

Petrigny Manon

06 59 23 17 27



Remise du chèque de la tombola à la mairie, en faveur de
la tour



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Après un bilan d'année dernière très positif, et un spectacle de fin d'année du tonnerre, l'APE est de retour pour cette saison 2023/2024.

Notre objectif est de réaliser des bénéfices, au travers de diverses manifestations et actions, afin de financer les activités pédagogiques et culturelles ainsi que les sorties scolaires pour les élèves de notre village.

Ainsi, l'APE organisera cette année différentes fêtes : un halloween diabolique, un marché de Noël féerique, un carnaval festif, une chasse aux œufs gourmande et pour clôturer l'année la traditionnelle kermesse suivie d'une soirée festive !

L'APE organisera également des actions telles que la vente d'objets personnalisés par les enfants de l'école, la vente de blé de la Sainte Barbe, la vente de chocolats, la tombola ou encore le vide grenier. Nous espérons de nouveaux membres pour toujours plus de positivité, de nouvelles idées, de dynamisme et de bienveillance et surtout s'impliquant à fond pour les enfants.

LA BOULE SAINT-MARTINOISE

Le club de Saint-Martin est **champion départemental pétanque des clubs !**

Il accède ainsi au championnat régional pour l'année 2024, une belle réussite sportive qui mérite d'être soulignée.

Dimanche 24 septembre, à Peyruis l'équipe du village est sortie vainqueur, après avoir battu en demi-finale Gréoux et en finale Peyruis.

Le parcours des championnats des clubs prévoit de jouer : 6 tête à tête, puis 3 doublettes et enfin 2 triplettes.

L'équipe se compose de 8 joueurs (6 joueurs et 2 remplaçants) sous l'égide d'un coach.

Le total est de 36 points en jeu 12 par atelier. La victoire Saint-Martinoise a été remportée par 22 à 14 en finale. Une victoire supplémentaire puisque le club a été finaliste du championnat départemental des clubs au jeu provençal.



Une belle fête de fin d'année

Nous vous donnons rendez-vous

le **samedi 29 Octobre** sur la place pour notre premier événement de l'année pour un **effrayant Halloween**.

La Présidente
Maeva Vankelst



Equipe composée de Marc Renoux, Alexis François, Romain Dallo, Thierry Juchs, Philippe Jourdan, Stéphane Amiel, Denis Ducristel, Thierry Sapone, Mauro Zanutel, Pierre Sanchiz

Le Président
Michel Dépieds

Du Haut de la tour

Retour sur des articles qui ont fait le bulletin municipal



APPEL.....

Ce bulletin municipal est le votre .
Il est ouvert à tous et toutes .

Aussi nous nous permettons de vous rappeler que vos articles , vos suggestions , vos idées seront les bienvenues ,

" UN LIVRE , UN FILM "

Samedi 12 Avril 1986 à partir de 14 H; Dans la salle polyvalente aura lieu la première projection de séquences du film tourné sur le village .

Vous pourrez vous y voir , vous entendre et aussi et surtout apporter des retouches .

Alors ne manquez pas cette grande première :

SAMEDI 12 AVRIL



Photo Vidéo Airelles lors de la toute première projection

Du Haut de la Tour n°10 mars 1986

COMMUNIQUE

FOYER RURAL- COMITE DES FETES

Vous êtes peut être surpris de voir sous une même appellation le nom de ces deux associations .

En effet , il faut que vous sachiez qu'une fusion des bureaux de ces deux associations a eu lieu récemment et ceci dans un seul souci d'efficacité et afin de regrouper le plus de membres possible sous une même appellation .

De ce fait le bureau est ainsi composé de quinze membres . Une seule chose est à noter : une trésorerie indépendante pour le Comité des Fêtes

Dans le cadre des lotos de fin d'année dont vous pourrez trouver la liste en page 14 , les association : **Club de Foot . , Société de Boules , Foyer Rural-Comité des fêtes** , vont faire un effort pour offrir , cette année des lots nettement supérieurs à ce qui avait été fait les années précédentes , et vous remercier par avance de votre présence .

Nous ne serions pas complet , si nous ne vous disions pas notre désir d'organiser le Réveillon de la ST SYLVESTRE . Pour l'instant nous ne pouvons en dire plus . Il est bien entendu que nous vous communiquerons ce qui a été décidé à ce sujet , et nous espérons dans les plus brefs délais .

Un appel en forme de remerciements : Merci d'avoir participé si nombreux à la soirée "Couscous" , qui a été une réussite avec 95 participants .

Enfin en conclusion , le Foyer Rural-Comité des Fêtes vous présente de très bonnes fêtes de Noël et de fin d'Année .

G; SANFILIPPO

Président du Foyer Rural-Comité des Fêtes



Du Haut de la Tour n°14 mars 1987

Du Haut de la Tour n°13 décembre 1986

ET LES CHIENS ?

Malgré nos remarques précédentes concernant ce problème , il nous a été donné de constater que celles-ci sont restées sans effet .

De nombreux chiens divaguent dans les rues du village , amenant un désordre certain , que ce soit au niveau des ordures ménagères régulièrement éparpillées , ou tout simplement par les excréments qu'ils laissent au hasard de leur passage , ce qui n'est , vous en conviendrez ni esthétique , ni hygiénique .

De surcroît ces animaux livrés à eux mêmes risquent de devenir dangereux , voire menaçants pour les habitants .

Avant d'en arriver à une situation aussi extrême (mais on ne sait jamais , puisque certains d'entre nous se sont vus menacés) nous demandons expressément aux propriétaires de bien vouloir tenir leur ami à quatre pattes .

Enfin il est important de rappeler qu'un arrêté municipal en date du 2 Janvier 1979 , visé par la Préfecture , a été pris interdisant la divagation des chiens sur la voie publique .

Nous espérons vivement que cet appel au bon sens soit entendu , et qu'il soit le dernier du genre .

Faute de quoi nous nous verrions dans l'obligation de prendre des mesures sévères , dont les premières victimes innocentes en seraient les chiens .





Centrale solaire de Vinon-sur-Verdon

PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES DE CORBIÈRES, PIERREVERT, SAINT-MARTIN- DE-BRÔMES ET VINON-SUR-VERDON

**ENGIE Green, votre partenaire de la transition
vers la neutralité carbone**

“Ces projets s’inscrivent dans le cadre de la politique de transition énergétique portée par DLVAgglo. Ils visent à concilier respect de nos paysages, préservation de la biodiversité et production d’une énergie propre dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et la dépendance de notre pays à des énergies importées. Depuis quatre ans, DLVAgglo, les Parcs Naturels Régionaux du Luberon et du Verdon, l’ONF et les services de l’État ont travaillé ensemble pour définir les modalités d’implantation des centrales PV respectueuses de notre territoire. Nous sommes fiers aujourd’hui d’accompagner les communes de Corbières, Pierrevert, Saint-Martin-de-Brômes et Vinon-sur-Verdon et leurs partenaires dans cette première réalisation.” Jérôme Dubois, Vice-Président délégué à l’aménagement du territoire, développement durable et politique énergétique chez DLVAgglo.



Les projets de Corbières, Pierrevert, Saint-Martin-de-Brômes et Vinon-sur-Verdon en quelques chiffres

Puissance totale estimée **15 MWC** répartis sur 5 sites :

- 1 site sur Corbières-en-Provence
- 2 sites à Vinon-sur-Verdon
- 1 site à Pierrevert
- 1 site à Saint-Martin-de-Brômes

23,7 ha en zone anthropisée ou naturelle

Au global : **34 816 tonnes** eq CO₂ par an économisé

Une centrale met environ **1 à 3 ans** pour produire l'électricité nécessaire à sa fabrication*

*Source : Agence Internationale de l'Énergie

Les projets photovoltaïques

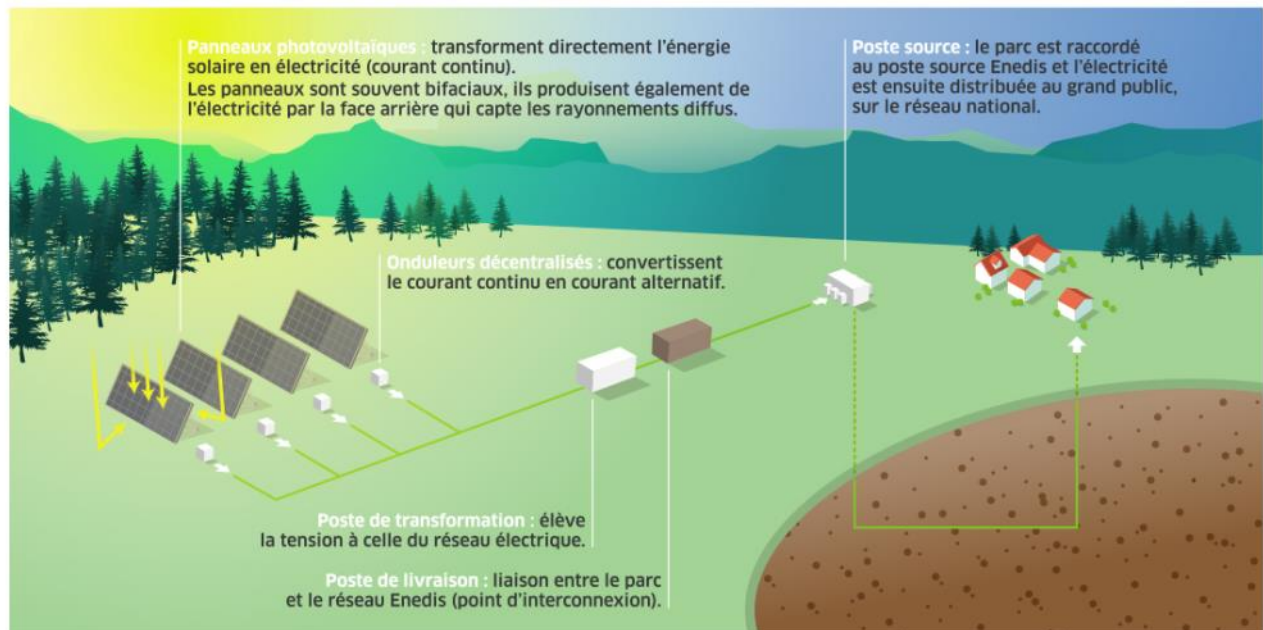
Dans un contexte de déploiement de solutions de décarbonation des industries basée sur l'hydrogène, la DLVAgglo a lancé Hygreen, un projet structurant permettant d'alimenter en électricité verte ces solutions. En complément, les objectifs de développement de nouvelles capacités solaires en région PACA sont importants, 11 730 MWC pour 2030 ! À l'heure actuelle 1 932 MWC sont installés.

Avec plus de 300 jours d'ensoleillement, le photovoltaïque a retenu l'attention de l'Agglomération. Aussi, en 2022, 3 lots pour étudier la mise en place de parcs photovoltaïques sont mis en concurrence :

- Un lot sur Oraison,
- Un sur Allemagne en Provence
- Un dernier sur plusieurs sites, répartis entre Corbières, Pierrevert, Saint-Martin de Brômes et Vinon-sur-Verdon.

Fort de son ancrage et de sa connaissance du territoire, le projet d'ENGIE Green a été retenu sur les sites de Corbières, Pierrevert, Saint-Martin-de-Brômes et Vinon-sur-Verdon.

Fonctionnement d'une centrale solaire



Au sein du territoire, ENGIE Green est présent sur plusieurs parcs en exploitation :

Vinon-sur-Verdon (4.6 MW),
1^{ère} installation de la région
mise en service en 2009

Gréoux (82 MW),
1^{ère} installation de la région
en puissance

Esparron-de-Verdon
(14 MW)

Une volonté d'associer le territoire

ENGIE Green a souhaité associer le territoire de DLVAgglo aux projets afin de construire un véritable "Projet de Territoire". DLVAgglo est donc partie prenante des projets dès la phase de développement (études de faisabilité) avec une prise de participation au capital des sociétés de projet de chaque projet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt.

Outre les recettes fiscales, le territoire bénéficiera ainsi de retombées financières directes liées à la production de chaque projet.

À terme, l'électricité verte produite par l'ensemble des projets contribuera à la production d'hydrogène vert stocké dans les cavités salines sur DLVAgglo.

Le calendrier des projets photovoltaïques

Mars 2023	Validation de l'étude des projets par les Conseils Municipaux
 2023	Étude de faisabilité
2024	Dépôt des autorisations administratives
2024/2025	Instruction administrative
2025	Enquête publique
Fin 2025	Obtention des autorisations administratives
2026	Début des chantiers de construction
Fin 2027/ début 2028	Mise en service des centrales photovoltaïques



Signature de la Charte d'Engagement Bilatérale entre les communes et ENGIE

ENGIE Green France proposera aux communes la signature, à l'été 2023, d'une Charte d'Engagement pour le projet photovoltaïque.

Pourquoi une telle charte ?

Cette Charte est le témoin des engagements pris pour le bon déroulement du projet devant les communes. Elle fixe un cadre permettant de valider avec les communes les grandes étapes du projet. C'est un moyen d'inscrire le projet dans une démarche de concertation avec le territoire.

Et après

Dans le cadre du Plan Paysage et Transition Énergétique, un temps d'échange sera à définir avec la DLVAgglo pour recueillir les interrogations du territoire sur l'aspect paysager des projets.

Le dossier complet est disponible sur le site internet de la DLVAgglo. N'hésitez pas à vous inscrire aux ateliers citoyens.

À la rentrée 2023, des permanences seront organisées pour présenter les enjeux des projets photovoltaïques et répondre aux questions du territoire.

FOIRE AUX QUESTIONS

Quelle puissance est installée en France ?

Environ 16 GWc de solaire photovoltaïque est installé à l'heure actuelle.

La centrale peut-elle prendre feu ?

Toute installation électrique peut présenter un risque d'incendie. Pour s'en prémunir, ENGIE Green respectera les normes en vigueur lors de la conception et de l'installation de la centrale photovoltaïque.

De plus, les modules photovoltaïques et leurs structures porteuses en métal ne sont pas combustibles, ce qui limite la propagation d'un incendie éventuel.

Enfin, le SDIS sera consulté et ses préconisations intégrées à la conception du projet (débroussaillage, réserves d'eau...), ce qui limite encore le risque d'incendie.

Quel est l'impact paysager ?

Une étude d'impact sur le volet paysager a été lancée. Le projet sera dimensionné sur la base des conclusions de l'étude et sera nourri des conclusions du **Plan Paysager et Transition Énergétique** mis en œuvre par la DLVAgglo.

Les panneaux se recyclent-ils ?

Oui les modules sont recyclables par le biais de **SOREN**. La gestion de la fin de vie des panneaux photovoltaïques est une obligation légale. Le taux de valorisation d'un module PV est de 94,7%. **SOREN** est l'éco-organisme dédié au recyclage des panneaux solaires et collecte une éco-participation à l'achat de chaque panneau.

ENGIE est membre du conseil d'administration de **SOREN** depuis décembre 2018.

ENGIE Green, La transition vers la neutralité carbone au cœur des territoires

Leader français de l'éolien et du solaire en MW installés, ENGIE Green a développé une expertise unique dans les domaines du développement, du financement, de la construction et de l'exploitation des parcs éoliens et solaires pour un total à fin 2021 de **2,056 GW éolien** et de **1,440 GWc solaire installés** (soit une production annuelle d'énergie verte injectée sur le réseau équivalente à la consommation de près de 3 millions d'habitants).

600 collaborateurs réalisent avec les acteurs locaux des projets sur-mesure qui valorisent le potentiel de chaque territoire.

Les **23 agences** d'ENGIE Green en France se situent au cœur de ses territoires d'implantation et son siège social est basé à Montpellier. Les projets du territoire sont développés depuis les agences d'Aix-en-Provence et le bureau de Sisteron.

Avec ENGIE Green, le développement des énergies renouvelables s'accompagne d'une démarche sociétale, responsable et durable.

Données au 1^{er} janvier 2022

Territoire d'énergies et pionnière dans le développement des énergies renouvelables, la communauté d'agglomération **Durance Luberon Verdon Agglomération** s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de transition énergétique.

Depuis 2018, elle a entrepris une démarche de planification du photovoltaïque, en s'entourant et en s'appuyant sur les compétences d'acteurs du territoire, tels que les services de l'État, les Parcs Naturels Régionaux du Verdon et du Luberon et l'ONF.

Les sites communaux développés par ENGIE Green ont été proposés et pré-identifiés par **DLVAgglo** et ses communes, en prenant en compte les enjeux paysagers et de biodiversité.

ENGIE Green a été sélectionné pour développer ces projets, suite à une mise en concurrence par un **Appel à Manifestation d'Intérêt** conduit par **DLVAgglo** et les communes concernées.

ENGIE Green

Siège social : Le Triade II - Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse - CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2
T +33 (0)4 99 52 64 70 - F +33 (0)4 99 52 64 71

Agence d'Aix-en-Provence :

Le Sextius
345, avenue Wolfgang Amadeus Mozart
CS 90765
13617 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Votre interlocuteur

Laurent PARA
Chef de projet
Direction du Développement
Agence d'Aix-en-Provence
laurent.para@engie.com
06 30 26 17 94



Retrouvez toute l'actualité d'ENGIE Green sur [engie-green.fr](https://www.engie-green.fr) et sur les réseaux sociaux



ENGIE Green, SARL au capital de 211 800 000 euros - RCS Montpellier 478 826 753
N° de TVA intracommunautaire FR 93 478 826 753
Crédits photos : ENGIE • Imprimé sur papier PEFC • © ENGIE Green, juillet 2023



**PHOTOVOLTAÏQUE
ET PAYSAGES**

PARTICIPEZ À NOTRE
ATELIER ^{N°4}
CITOYEN

SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES

SAMEDI 14 OCTOBRE 2023

SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES
... / 9h00 - 12h30

INSCRIVEZ-VOUS SUR
PAYSAGES-ENERGIE@DLVA.FR



PLUS PAYSAGE & TRANSITION ÉCOLOGIQUE



**UN COMPOSTEUR PARTAGÉ
PRÈS DE CHEZ VOUS !**



**MIEUX VIVRE
SE CONSTRUIT ENSEMBLE !**

Pour toutes informations complémentaires :
Se rapprocher de votre commune
DLVA.fr - 04 92 70 34 00 - compostage@dlva.fr

DLVAGGLO.F
04 92 70 34 00

DLV - Illustration : Cécile Perrin - B. Agnes - L'Esprit 23

SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES

La Tour de l'Horloge menace de s'effondrer sur le village

La commune est en péril historique et doit trouver 359 100 euros pour les travaux à venir. Une collecte pour aider à sa restauration a été lancée.

Du haut de ses 24 mètres, la tour de l'Horloge se dresse à l'extrémité du plateau du Castelleras et domine le village, depuis le Moyen-Âge, aux côtés d'une église dédiée à Saint-Martin. Construite au XI^e siècle, elle reste propriété de la commune. C'est DLVAgglo qui en a désormais la gestion dans le cadre du transfert de la compétence culture.

Aujourd'hui, cet édifice historique, menace sérieusement de s'effondrer sur les maisons environnantes. À la suite d'un glissement régulier du sol, constaté depuis les années 1930 et momentanément enrayé par une injection de ciment dans les années 1960, des relevés réguliers et, tout récemment, une analyse (carottage) du sol ont montré l'imminence du danger.

Le village vit dans l'appréhension

L'inclinaison de la tour a augmenté d'une trentaine de centimètres, laissant apparaître des fissures. Laurence Dépiéds, maire de la commune, soucieuse de la sécurité de ses administrés mais aussi de la sauvegarde d'un édifice (classé Monument historique, depuis 1921), a averti les autorités compétentes, régionales et nationales. Il s'en est suivi des travaux de carottage du sol, par un cabinet d'expertises spécialisé.

Selon les analyses des architectes du Patrimoine, la tour est dans un état critique. Il est donc urgent de passer à une phase de consolidation. Les résultats de cette étude (consultable en mairie) ont mis l'élue dans l'obligation d'édicter un arrêté municipal de mise en sécurité et une interdiction de la zone considérée comme périlleuse.

Et maintenant, les travaux

"Plusieurs familles sont concernées par cet arrêté d'interdiction absolu d'habitation (zone rouge), et d'autres habitations risquent d'être impactées par des chutes de pierres (zone orange)"



Il faudra deux années de travaux pour remettre sur pied la Tour de l'Horloge. /PHOTO G.G.

explique-t-elle. Les travaux s'organiseront en deux tranches et risquent de s'étendre sur deux ans, même si, compte tenu du danger imminent, Laurence Dépiéds, a lancé les travaux d'études immédiatement. Une réunion publique a été organisée exposant la situation, par les deux responsables du cabinet spécialisé Architecture et Héritages. Ce qui semble avoir calmé les rumeurs et rassuré des craintes erronées qui ont saisi une infime partie de la population. La première tranche de travaux portera sur la mise en sécurité et un complément de diagnostic. La seconde se centrera sur les travaux de consolidations. Des fissures sur les fa-

çades sud et ouest sont visibles, notamment au niveau de l'horloge. Sur les murs de la tour d'1,70 m d'épaisseur, les fissures, comblées en 1937, se sont rouvertes aujourd'hui. Le bâtiment penche de 18 cm, d'Est en Ouest. Un carottage, jusqu'à 10 m profondeur, a confirmé que la tour, sans fondations véritables, se maintient sur une alternance de couches de calcaire (bien fissuré et irrégulier) et de marnes argileuses, très sensible aux variations climatiques, voire aux tremblements de terre.

Le coût de travaux est très important. Laurence Dépiéds, qui se fait un devoir de ne pas augmenter les impôts locaux, s'est lancée dans une véritable campagne de recherche de financement. La maîtrise de l'ouvrage revient à DLVAgglo. La Drac (le ministère de la Culture) et la Fondation du Patrimoine sont déjà parties prenantes. L'équipe municipale est en quête de toutes les aides possibles (Mission Bern, fonds privés, mécénats, soutien de l'État, etc.). Mais il est à prévoir un reste à charge, pour la commune dont le montant variera en fonction des dons à la fondation et du pourcentage des engagements d'aide financière des diverses structures.

G.G.

Aujourd'hui, cet édifice historique menace de s'effondrer sur les maisons environnantes.

Comment participer à la restauration

Les travaux de restauration sont estimés à 1 196 997 euros et l'objectif de la collecte est fixé à 359 100 euros. Les donateurs peuvent participer à la collecte sur la page : www.fondation.org/les-projets/87822. Don par chèque à l'ordre de la Fondation du Patrimoine - Tour de l'horloge à Saint-Martin-de-Brômes, à l'adresse : 60, boulevard Gassendi - 04000 SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES (Tous les jours de 9h à 18h)

Source : La Provence - 2 juin 2023



NAISSANCES

Nina COLMANT, Laurasdottir, Carmela
née le 4 juillet 2023

Leya Enza Maria BOURLETSIS BARGADA
Née le 24 juillet 2023

Patricia VIGOURT et Maxence KRSTOFINSKI

le 14 juillet 2023

Anaïs AILLAUD et Nicolas GRANIER

Le 15 juillet 2023



MARIAGES

DÉCÈS



Léopold Louis TERTIAN

Le 26 août 2023 à Saint-Martin-de-Brômes

*La communication d'un acte d'état civil dans un bulletin municipal
est soumise à autorisation.
Ne sont diffusés ici que les actes pour lesquels nous avons reçus les autorisations.*

DU HAUT DE LA TOUR n° 105

Dépôt légal : septembre 2023- Laurence Dépieds Maire de Saint-Martin-de-Brômes

Comité de lecture : le Conseil Municipal

© Photo de couverture : J Durand, suivantes : JM Bouge, L. Dépieds, JM Bouge, G. Gressard, Service Environnement
DLVAgglo, A. Knorr, JM. Bouge, APE, CASC, Comité des Fêtes, APE, L Dépieds, Engie Green,

Tirage : 100 exemplaires –Distribué gratuitement